



COMMUNE DE MAURECOURT
78780

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2025

Date convocation :
4 juillet 2025

Date affichage avis :
4 juillet 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 15

Votants : 20

Objet :
**CONVENTION DE
MISE À
DISPOSITION
GRATUITE DE LA
COUR DE L'ÉCOLE
PRIMAIRE DES
TILLEULS ET DU
SOUS-SOL DU
BÂTIMENT 2 À
L'ASSOCIATION
« UN VÉLO QUI
ROULE » –
APPROBATION ET
AUTORISATION DE
SIGNER**

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 juillet à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Xavier TALON, 1^{er} adjoint au maire.

Étaient présents : Mme Michèle BARATELLA, M. Daniel WOTIN, Mme Manuela VIEIRA DE CASTRO, M. Joël DRECOURT, Mme Annie LE MEZEC, M. Anthony DESCHAMPS, M. René CHOTEAU, M. Christian DOUSPIS, Mme Nicole COURBET, M. Jean-Luc HOUBRON, M. Chrislain CAUSSIAUX, Mme Martine MORY, M. Patrick CHALES, M. Adrien LE TALLEC.

Excusés : M. Didier GUERREY (représenté par M. Xavier TALON), Mme Martine DUPUY (représentée par Mme Martine MORY), M. Joël TISSIER (représenté par M. Joël DRECOURT), M. Gilles VARIN (représenté par M. René CHOTEAU), Mme Estelle DRENO (représentée par M. Anthony DESCHAMPS).

Absents : M. Jean-Pierre BAUDIN, Mme Astrid DELANNOY, Mme Annie ALLOITTEAU, Mme Béatrice BOUREL, Mme Féliberta MENDES-SEMEDO, Mme Cloé BLANCHARD, Mme Audrey AMAURY.

Secrétaire de séance : Mme Nicole COURBET.

Le conseil municipal,

Sur présentation de Madame Manuela VIEIRA DE CASTRO,

Vu le bureau municipal du 03/07/2025,

Vu la convention de mise à disposition gratuite du sous-sol du bâtiment 2 des Tilleuls ainsi que la cour de l'école à l'association « un vélo qui roule »,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve les principes cadres de mise à disposition conventionnelle de l'équipement communal à titre gratuit à l'association ;

Autorise le Maire ou son représentant à signer la convention et tous les documents s'y rapportant mettant individuellement en œuvre ces principes pour l'équipement/association.

Pour extrait conforme,
Maurecourt, le 11 juillet 2025

Pour le Maire,
Le 1^{er} Adjoint délégué aux finances
11^{ème} Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise



Xavier TALON

Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20250710-2025-27-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025